



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2024 DAE 152 Conventions pour subventions d'investissement (274 705 euros) avec les six lauréats de l'appel à projets « Transformation durable de l'hébergement touristique parisien »

PROJET DE DELIBERATION

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs,

Afin de rendre l'offre d'hébergement touristique plus durable et accessible au plus grand nombre, la Ville de Paris souhaite soutenir les acteurs du tourisme qui s'engagent dans cette direction.

La Ville de Paris, en particulier l'année de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, se veut exemplaire en matière de tourisme durable et d'hospitalité. Dans ce contexte, à la suite d'un précédent appel à projets sur l'hébergement touristique durable et accessible en 2021 et dans une logique d'héritage, la Ville de Paris souhaite à nouveau accompagner les acteurs de l'hébergement touristique parisien dans leur engagement et leur transition vers un tourisme plus durable et écoresponsable.

Sur la base d'un dossier accompagné de justificatifs de dépense, les structures ont dû démontrer des projets de transition de leur immobilier ayant pour finalité la transition écologique, et que leurs investissements permettront de maintenir une offre d'hébergement abordable.

Au regard de l'impact environnemental et social, de la qualité du projet présenté et du respect des critères d'éligibilité par les candidats, le jury présidé par Frédéric Hocquard, Adjoint à la Maire en charge du tourisme et de la vie nocturne, a proposé de retenir les projets de six établissements : cinq hôtels et une auberge de jeunesse. (7 candidatures reçues au total, dont 1 inéligible).

La présente délibération propose l'attribution de subventions pour un montant total de 274 705 euros.

Détails des projets

Hôtels

L'hôtel Solar, est un établissement 2 étoiles de 24 chambres qui se situe au 22 rue Boulard dans le 14^{ème} arrondissement. L'hôtel dispose des labels Clef Verte et Ecolabel Européen et il héberge des associations de protection de l'environnement. Les travaux concernent la végétalisation des façades extérieures dans une logique d'isolation naturelle du bâtiment, ainsi que la pose de 24m² de film cellulaire photovoltaïque sur les murs extérieurs pour avoir une production d'énergie renouvelable.

Je vous propose de lui attribuer une subvention de 28 720 euros soit 80% du budget total des travaux éligibles.

Sourire et Harmony est un boutique hôtel indépendant de 5 chambres qui se situe 29 rue des marronniers dans le 16^{ème} arrondissement. L'établissement a déjà engagé sa transition écologique car il a obtenu le label Clef Verte en 2022. Il a été lauréat de l'Appel à Projet de la Ville de Paris « *Redémarrer mon entreprise autrement* » en 2020. Les travaux comprennent des travaux d'isolation par le vitrage ainsi que la rénovation complète du toit terrasse pour proposer un espace végétalisé (système d'arrosage goutte à goutte, jardin comestible, développement de la nidification).

Je vous propose de lui attribuer une subvention de 27 568 euros soit 80% du budget total des travaux éligibles.

L'hôtel Vaneau Saint Germain est un hôtel 3 étoiles parisien de 39 chambres qui se trouve 86 rue Vaneau dans le 7^{ème} arrondissement. L'établissement est adhérent de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP) et est déjà engagé dans une démarche de transition écologique par la certification « *Acteur engagé pour la sortie du Plastique à Usage Unique* » de la Ville de Paris. Il vise aussi le Label Clef Verte. Le projet consiste d'une part à effectuer un diagnostic pour évaluer la performance énergétique du bâtiment. Puis l'établissement souhaite effectuer des investissements pour améliorer l'isolation thermique : réfection de la toiture, changement de fenêtres, et isolation du réseau hydraulique de chauffage.

Je vous propose de lui attribuer une subvention de 70 755 euros soit 80% du budget total des travaux éligibles.

L'hôtel de France-Invalides est un hôtel 3 étoiles parisien de 60 chambres qui se situe au 102 boulevard de la Tour-Maubourg dans le 7^{ème} arrondissement. L'établissement est adhérent de l'OTCP et est déjà engagé dans une démarche de transition écologique par la certification « *Acteur engagé pour la sortie du Plastique à Usage Unique* » de la Ville de Paris. Il vise aussi le Label Clef Verte.

L'objet de ce dossier est de permettre une meilleure maîtrise d'énergie de l'établissement avec la mise en place d'un diagnostic de performance énergétique, l'isolation du réseau de chauffage, l'installation de portes automatiques isolantes, et l'acquisition d'un système de gestion intelligente du bâti.

Je vous propose de lui attribuer une subvention de 99 690 euros soit 80% du budget total des travaux éligibles.

L'hôtel Turenne Le Marais, situé 6 rue de Turenne dans le 4^{ème} arrondissement, est un hôtel 3 étoiles parisien de 41 chambres. L'établissement est adhérent de l'OTCP et est déjà engagé dans une démarche de transition écologique par la certification « *Acteur engagé pour la sortie du Plastique à Usage Unique* » de la Ville de Paris. Il vise aussi le Label Clef Verte. Le projet correspond à la mise en place d'un diagnostic de performance énergétique ainsi qu'à des travaux d'isolation par des changements de fenêtres.

Je vous propose de lui attribuer une subvention de 20 852 euros soit 80% du budget total des travaux éligibles.

Auberges de jeunesse

Les auberges de jeunesse des Fauconnier et de Fourcy font parties des trois auberges de jeunesse Maisons Internationales de la Jeunesse et des Etudiants (MIJE) situées au cœur de Paris dans le Marais. L'association a pour objectif de faire vivre la mobilité pour les jeunes, à Paris, en France, en Europe et dans le Monde. Les 2 auberges sont situées respectivement 11 rue du Fauconnier et 6 rue de Fourcy dans le 4^{ème} arrondissement. Elles ont toutes les deux obtenus le label Clef Verte et sont engagées dans le Paris Plastique usage unique et Eau de Paris. Le projet est la réhabilitation des caves de ces deux auberges. L'objectif est de participer à la lutte contre les fortes chaleurs en proposant des espaces de fraîcheurs, pour les clients de l'auberge et à d'autres publics, et de garder une maîtrise des coûts d'énergie.

Je vous propose de lui attribuer une subvention de 27 120 euros soit 80% du budget total des travaux éligibles.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer, et de m'autoriser à signer les conventions afférentes.

La Maire de Paris

